

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 13 décembre 2019**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille dix-neuf et le treize décembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

Présents : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Michel BERTHET, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Catherine PATUEL, Crystelle CHANAUD, Valérie BABAD, Cédric REY, Jacques DESHOTEL, Robert GUILLARD, Rémi BESSON.

Absents Excusés : Josiane DESROCHES, Cyrille BOUCHY (Pouvoir à Aline MORAND), Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY (Pouvoir à Jacques DESHOTEL).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Créations de postes,
- Appel d'offres : Four à Chaux,
- Appel d'offres : Assainissement,
- Avenant n°1 au contrat de DSP avec SUEZ,
- Avenants aux conventions de déversements,
- Classement des parcelles de voirie dans la voie publique,
- Dissolution du budget Assainissement,
- Engagements des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020,
- Demandes de subventions,
- Modification des statuts de MBA,
- Divers.

Un procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2019 est lu et adopté.
Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Catherine PATUEL.

Délibérations :

Création poste - Avancement de grade

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création, à compter du 1^{er} janvier 2020, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Création poste - Agents recenseurs

Le conseil, à l'unanimité, décide de la création de 6 emplois de contractuel à temps non complet, pour la période allant du 16 janvier 2020 au 15 février 2020, en application de l'article 3 2° de la loi n° 84-53 précitée, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité.

Appel d'offres - Travaux Four à Chaux

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à recourir à l'appel d'offres dans le cadre de ce projet et à signer tous les actes et documents nécessaires à cette prise de décision.

Assainissement - Marché de travaux similaires au marché initial

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le nouveau marché relatif à la nouvelle tranche des travaux de réhabilitation de son système d'assainissement.

DSP Assainissement - Avenant n°1

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant à la DSP.

Assainissement - Avenants aux conventions de déversement des eaux usées dans le système d'assainissement collectif

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer les avenants aux conventions de déversement des eaux usées dans le système d'assainissement collectif

Classement de voiries communales

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'approuver le classement des voies communales décrites dans le tableau
- de demander la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales
- de fixer la longueur de voies communales à 28 795 mètres,

Dissolution du budget annexe Assainissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la dissolution du budget annexe Assainissement.

Commune - Autorisation du mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans les conditions exposées ci-dessus.

Commune - Demande de subvention DETR Travaux du Four à Chaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2020 au taux maximum pour ces travaux.

Commune - Demande de subvention DETR Travaux de voirie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2020 au taux maximum pour des aménagements de voirie.

Commune - Appel à projet départemental 2020 - Travaux sur le Four à Chaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à cette prise de décision.

Mâconnais Beaujolais Agglomération - Modification des statuts

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les statuts modifiés de MBA.

La séance est levée à 21h10.

***Le Maire,
Michel ROSI***